



Date de génération de ce justificatif : 04/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

DISCHE – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 2 octobre 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

FIDAL
AVOCATS

AVIS DE CONSTITUTION Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SAS unipersonnelle en cours d'immatriculation au R.C.S. de Rennes, dénommée « DISCHE », au capital de 5.000 euros, ayant pour objet : – Alimentation générale, crèmerie, fruits et légumes, poissonnerie et produits de la mer, produits surgelés, légumes secs, plats cuisinés, vin, liqueurs et spiritueux à emporter, eaux minérales, viandes de boucherie, charcuterie et salaisons de toutes provenances, glaces et crèmes glacées, pains, pâtisserie et boulangerie ; – Articles de mercerie, bonneterie, confection, puériculture, produits de ménage et d'entretien, couleurs et peintures, quincailleries, cadeaux et objets pour cadeaux, décoration, bijouterie, parfumerie, parapharmacie, vaisselle, verrerie, appareils électroménagers, fleurs et plantes, articles pour l'électricité, disques, chaussures et articles chaussants maroquinerie, papeterie, librairie et journaux, blanchisserie, teinturerie, meubles et articles d'ameublement, articles d'équipement de la maison ; – Utilisation de distributeurs automatiques pour tous objets ;

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

— Location et vente de véhicules de tourisme et de véhicules utilitaires ; — Et d'une manière générale, toutes affaires concernant les produits pouvant être vendus dans les magasins à succursales multiples, dans les supermarchés, hypermarchés ou similaires ;

— La participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et plus généralement, elle peut réaliser toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Le siège social est fixé à Chevaigné (35250) 3 rue des temps modernes. Le président, nommé pour une durée indéterminée, est la société HFL (914 796 867 RCS RENNES), SAS, dont le siège social est situé à La Chapelle-des-Fougeretz (35520) 3 rue de la Mairie. Les cessions ou transmissions d'actions de l'associé unique, également président de la société, quelle qu'en soit la forme, s'effectuent librement. En cas de perte du caractère unipersonnel, toute transmission sous quelque forme que ce soit de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital, quel qu'en soit le bénéficiaire même s'il est déjà associé, est soumise à agrément préalable des associés. Tout associé peut participer aux assemblées sur justificatif de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

[Consulter cette annonce en ligne](#)